



Au Grand Conseil du canton de Vaud

Interpellation : Dans quelle saumure le Canton s'est-il mis ?

Développement :

Le système de prévention du verglas dont est équipé le contournement autoroutier de Lausanne devrait être démonté sans délai car des problèmes ont été détectés. Il semblerait en effet, que les buses à saumure, posées en 1997 lors des travaux de rénovation et d'élargissement de l'autoroute de contournement, sortiraient du bitume, occasionnant ainsi un risque accru d'accidents.

La pose récente d'un revêtement nouveau sur le contournement lausannois pourrait être à l'origine des problèmes. A ce moment-là, il aurait été certainement très utile de vérifier le système anti-verglas composé des buses à saumure.

Il apparaît que des erreurs ont ainsi été commises, soit lors de la pose des buses, ou alors qu'un problème existe au niveau de la composition ou de la pose du nouveau revêtement. Ainsi, je me permets de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat.

Questions au Conseil d'Etat :

1. Quelles incidences ce fait divers provoquera-t-il pour le canton ?
2. Y aura-t-il des frais directs pour le canton, suite à ce problème ?
3. Y a-t-il eu une hausse des coûts d'exploitation durant ces dernières années, ou y en aura-t-il à l'avenir ?
4. La réflexion sur une protection anti-verglas autour de Lausanne est-elle terminée ou non ?

Philippe Ducommun, député
Lausanne, le 10 janvier 2012

(développement souhaité)